



Convention sur les poussières de Bois

Mieux prévenir les risques cancérigènes liés à l'exposition aux poussières de Bois

Nouvelle convention pour les acteurs de la filière Bois

Au vu des risques cancérigènes liés à l'exposition aux poussières de bois, le ministère chargé du travail et de l'agriculture ainsi que différents établissements publics (UFME, FFB, OPPBTP, INRS, ...) ont signé une convention dans le but de confirmer leur détermination dans la lutte pour la prévention dans les entreprises qui exerce une activité exposant les travailleurs aux poussières de bois.

L'objectif étant de :

- Sensibiliser et d'informer les employeurs dans leurs responsabilités et les travailleurs sur les risques potentiels à l'exposition aux poussières de bois.
- Améliorer le contrôle sur le niveau d'empoussièremment
- Former sur la prévention des risques
- Suggérer un appui technique en aidant les entreprises à la réalisation de l'évaluation des risques et ainsi contribuer à la mise en place d'installations spécifiques

Sécuriser son atelier avec un équipement professionnel adapté

Pharaon dispose d'aspirateurs industriels spécifiques permettant l'aspiration des poussières les plus fines. Ils sont dotés d'un système de filtration qui empêche la poussière de s'échapper et ainsi l'opérateur peut travailler dans des conditions adéquates.